

Déclaration du Comité de rédaction de NSS à propos des suites à donner au PEVS

Au moment où il s'agit d'envisager les suites qu'il conviendra de donner au PEVS lorsque ce programme arrivera à échéance, le Comité de rédaction de la revue NSS tient à rappeler les points suivants :

- les programmes « Environnement » successifs du CNRS sont depuis vingt ans l'outil et le lieu d'une expérience qui n'a pas d'équivalent de programmation interdisciplinaire et de conduite de programmes de recherche interdisciplinaires sur les problèmes d'environnement ;
- au cours de ces vingt années, ils ont contribué de façon centrale à la structuration d'un champ de recherche à dimensions interdisciplinaires dans ce domaine ;
- ils ont pratiqué une interdisciplinarité élargie (ou « forte » ; cf. J.F. Minster dans le Bulletin du Comité pour l'histoire du CNRS, 7, octobre 2001), c'est-à-dire une interdisciplinarité associant notamment sciences de l'univers, sciences de la vie, sciences de l'ingénieur, chimie, sciences de l'homme et de la société ; tout le monde s'accorde pour dire que c'est bien cette interdisciplinarité qui est nécessaire pour aborder de façon rigoureuse et dans toute leur complexité les questions posées à la recherche par les problèmes d'environnement ;
- ils ont constitué à travers l'action de leurs comités des communautés scientifiques réunissant des chercheurs de disciplines et de spécialités différentes qui s'ignoraient souvent les uns les autres et qui ont appris à se découvrir et à parler et travailler entre eux ; ceci représente un acquis à la fois considérable et extrêmement fragile compte tenu de la spécialisation qui préside à l'organisation du travail scientifique ;
- lieu d'expression parmi d'autres, mais privilégié, des recherches réalisées dans cet esprit d'une interdisciplinarité en construction, la revue NSS porte témoignage de leur qualité scientifique, grâce à la reconnaissance unanime dont elle bénéficie à travers les évaluations dont elle est l'objet ;
- il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que cette revue est un outil de la coopération entre organismes en vue de développer cette interdisciplinarité par les publications scientifiques et que, de ce fait, elle bénéficie de l'appui de tous les organismes de la recherche publique concernés par la question de l'environnement (CNRS, Ifremer, Inra, IRD, Cemagref, Cirad).

En conséquence, compte tenu des fonctions qui sont les siennes et s'appuyant sur ses neuf années d'expérience, le Comité de rédaction estime :

- que l'action entreprise par les différents programmes interdisciplinaires du CNRS depuis ces vingt dernières années doit être poursuivie et développée ;
- que la structure appelée à prendre le relais du PEVS au sein du CNRS doit être conçue de façon non seulement à consolider l'acquis, mais encore – et surtout – à dépasser les limites maintenant bien connues de la formule du programme interdisciplinaire ad hoc et à créer ainsi les conditions d'une meilleure mobilisation des chercheurs et d'un développement optimum des potentialités qu'offre le CNRS après ces vingt années d'expérience ; il ne faut plus qu'aux difficultés proprement scientifiques auxquelles se heurte inévitablement le développement de l'interdisciplinarité s'ajoutent celles résultant d'une structure inadaptée à sa mise en pratique ; il est clair que la solution qui sera choisie sera perçue comme un signal fort par les chercheurs : l'avenir de l'interdisciplinarité en dépend ;
- que ce dépassement passe, sur le plan strictement scientifique, par deux voies essentielles :
 - un effort constant de définition et d'intégration interdisciplinaire du champ des recherches sur la question de l'environnement ;
 - la mise en place d'un dispositif d'évaluation des chercheurs et des programmes de recherche reconnaissant la pratique de l'interdisciplinarité comme activité scientifique à part entière, prenant en compte ses exigences propres et définissant les critères de sa qualité en tant que telle ; l'élaboration de ce cahier des charges de la pratique d'une interdisciplinarité de qualité est une condition sine qua non à la fois pour un travail efficace, pour une production scientifique de haut niveau et pour une gestion adéquate des carrières des chercheurs décidant de se situer dans cette perspective : c'est là le signal sans doute décisif ;
- que les contenus des trente-six numéros de la revue expriment un niveau de maturité d'une réflexion collective qui permet d'affirmer que les éléments existent pour réaliser ces deux tâches et fournissent les cadres pour les mener à bien.

Considérant que l'exploration de ces deux voies de réflexion est un préalable à toute décision sur les structures et souhaitant vivement qu'elle soit entreprise, le comité de rédaction est prêt à se mettre à la disposition de la direction générale du CNRS pour y contribuer.

Le 6 décembre 2001